

Points Forts

de la Polynésie Française

TENDANCE À LA BAISSÉ DES PRIX À L'IMPORTATION

par Dosithée RENAULD *

Les importations tiennent une place prépondérante dans le commerce polynésien. Dans l'évolution des prix que payent les consommateurs interviennent plusieurs éléments : la variation des prix chez les fournisseurs métropolitains ou étrangers, les taux de change, la pression fiscale à l'arrivée en Polynésie et enfin les marges du commerçant. La synthèse de ces effets est mesurée par l'indice des prix à la consommation. De façon intuitive, on peut penser que, depuis quelques années, la tendance des prix fournisseurs, est plutôt à la baisse pour les produits courants. Il est donc intéressant de vérifier cette hypothèse.

C'est l'objectif que l'I.T.STAT. a fixé à une jeune stagiaire, dans le cadre de sa maîtrise des échanges internationaux. Elle a donc élaboré un nouvel instrument de mesure : l'indice des prix à l'importation qui vous est présenté dans ce numéro de **Points Forts**. Cet indice illustre la baisse de 3 % des prix fournisseurs alors que les consommateurs ont vu de 1989 à 1994 les prix des produits importés augmenter de 4,2 %.

Ua haamau iho nei te Pu Taiōraa Rau, I.T.STAT., i te tahi numera, no te faito i te hotu o te hoo mai te ara mai. Ua faataa mai teie mauihaa āpi e a 4 matahiti i teie nei i te morohi-rii-noa-raa te hoo o te mau hotu faatupu ito e to te mau tauihaa fare. I tera atu ra pae, ua paiūma te hoo o te mau pereōo.
No reira, i te mea ua topa te hoo o te rahiraa o te mau mea, e iti atoā mai ia te faito o te moni o te hoo e te faaōhiparaa o te rahiraa o te parau moni.

SOMMAIRE	
N° 61 - Juillet 1995	ISSN 1247 - 7370
ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS CIVILES.	
L'INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION.	
ÉVOLUTION DES PRIX À L'IMPORTATION.	
COMPARAISON AVEC L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION.	
Directeur de la publication	Daniel HUART
Impression	Imprimerie officielle
Dépôt légal	Juillet 1995
© I.T.STAT. 1995	

ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS CIVILES.

La simple observation de la valeur ou du poids des importations ne permet pas de rendre compte de l'évolution du prix de ces importations. Dans l'évolution de la valeur, il faut en effet isoler la part due à une variation des quantités importées. L'évolution chronologique de l'indice des prix à l'importation retrace donc à la fois l'effet des prix des produits indépendamment de la modification de la composition des importations.

Cet indice peut également permettre de déterminer si l'augmentation de l'indice des prix à la consommation sur le Territoire est réellement imputable à une augmentation du prix des produits importés ou si cela est dû à une augmentation des marges commerciales ou de la pression fiscale.

Les importations civiles ont progressé de 1991 à 1994.

Le secteur industriel de la Polynésie fabrique principalement des produits agro-alimentaires et peu de produits manufacturés. La production locale est donc limitée et ne peut satisfaire la demande des entreprises et des ménages. Ceci explique l'importance primordiale des importations dans l'économie polynésienne.

Après une forte diminution en 1992, les importations augmentent peu. En 1994 elles atteignent 89 milliards de F CFP mais ne retrouvent pas leur niveau de 1989 (92,8 milliards). Cette perte en valeur des importations est due à la suspension des essais nucléaires et donc à une diminution des importations militaires.

En revanche, si on ne tient compte que

ÉVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION DANS LA NOMENCLATURE DES ÉTUDES CONJONCTURELLES

IMPORTATIONS	ZONES GEOGRAPHIQUES	1990	1991	1992	1993	1994
PRODUITS DEL'AGRICULTURE,DE LA SYLVICULTURE ET DE LA PECHE	dont :	91,6	99,2	93,3	102,8	99,9
	AMERIQUE	87,6	95,8	85,6	101,2	99,4
	ASIE	105,1	112,2	120,6	126,4	153,1
	OCEANIE	77,5	88,1	79,9	84,3	82,5
	UNION EUROPEENNE	107,2	111,8	114,6	115,6	107,7
PRODUITS DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	dont :	95,2	94,7	88,5	93,0	94,1
	AMERIQUE	85,1	85,6	77,9	89,5	86,6
	ASIE	85,2	101,6	95,5	97,8	109,3
	OCEANIE	90,7	90,1	81,4	85,3	88,3
	RESTE DU MONDE	104,7	110,1	101,4	97,2	106,3
PRODUITS ENERGETIQUES	dont :	104,8	101,4	98,1	99,8	100,3
	AMERIQUE	115,8	133,5	104,5	103,1	97,7
	OCEANIE	115,8	133,5	104,5	103,1	97,7
	ASIE	83,9	91,7	82,7	87,5	89,6
	UNION EUROPEENNE	83,9	91,7	82,7	87,5	89,6
MATERIES PREMIERES MINERALES	dont :	105,8	105,8	98,9	100,6	98,4
	AMERIQUE	93,8	90,8	82,9	90,6	85,8
	ASIE	80,6	88,6	95,9	107,4	112,8
	OCEANIE	101,7	100,2	87,0	95,6	98,4
	UNION EUROPEENNE	107,6	107,8	101,7	101,9	99,0
METAUX ET PRODUITS DU TRAVAIL DES METAUX	dont :	103,4	103,6	101,1	97,7	95,8
	AMERIQUE	93,0	102,0	94,5	98,4	95,0
	ASIE	86,7	89,2	81,0	91,3	82,0
	OCEANIE	96,5	120,2	114,0	121,8	191,3
	UNION EUROPEENNE	105,1	103,8	102,0	97,0	93,0
PRODUITS CHIMIQUES ET DEMI-PRODUITS DIVERS	dont :	93,7	96,1	102,0	95,9	98,6
	AMERIQUE	92,6	85,3	85,7	81,3	80,6
	ASIE	77,3	88,0	80,8	101,5	89,5
	OCEANIE	83,6	70,2	65,7	68,8	82,8
	UNION EUROPEENNE	94,6	97,6	104,6	97,0	100,5
BIENS D'EQUIPEMENT PROFESSIONNEL	dont :	84,9	97,4	96,6	80,1	76,6
	AMERIQUE	69,4	73,8	57,3	61,5	67,7
	ASIE	75,3	95,4	107,6	74,5	67,6
	OCEANIE	102,0	105,0	88,2	91,8	91,6
	UNION EUROPEENNE	102,0	105,0	88,2	91,8	91,6
ELECTROMENAGER ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC	dont :	97,8	102,9	101,5	104,7	107,2
	AMERIQUE	88,9	83,4	82,6	85,8	90,0
	ASIE	87,5	99,1	98,9	122,3	120,1
	OCEANIE	101,8	104,8	102,9	98,8	102,9
	UNION EUROPEENNE	101,8	104,8	102,9	98,8	102,9
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES MENAGERS	dont :	98,9	114,9	105,7	121,2	106,4
	AMERIQUE	102,2	120,5	100,7	141,9	126,0
	ASIE	80,8	95,2	89,3	125,3	154,6
	OCEANIE	100,0	116,0	107,0	120,1	102,3
	UNION EUROPEENNE	100,0	116,0	107,0	120,1	102,3
MATERIEL UTILITAIRE DE TRANSPORT TERRESTRE, PIECES	dont :	97,2	102,1	98,8	104,3	97,2
	AMERIQUE	83,5	90,7	88,6	117,1	110,7
	ASIE	86,3	94,6	82,6	90,0	76,5
	OCEANIE	89,1	98,0	91,2	105,9	114,9
	UNION EUROPEENNE	107,5	110,0	109,7	103,9	98,5
BIENS DE CONSOMMATION COURANTE	dont :	98,2	101,2	96,2	98,5	97,0
	AMERIQUE	83,5	90,7	88,6	117,1	110,7
	ASIE	86,3	94,6	82,6	90,0	76,5
	OCEANIE	89,1	98,0	91,2	105,9	114,9
	UNION EUROPEENNE	107,5	110,0	109,7	103,9	98,5
INDICE GENERAL		98,2	101,2	96,2	98,5	97,0

Sources : I.T.STAT. - Direction Régionale des Douanes.

REÇU LE 23 AOUT 1995
1 4579

*Dosithée RENAULD est stagiaire à l'I.T.STAT.

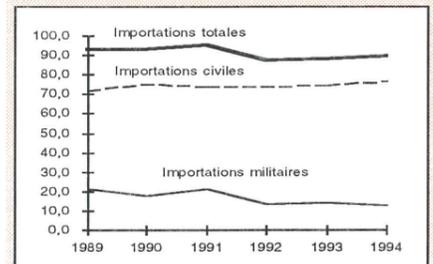
0216.1995-0061

des importations civiles, on peut noter que leur progression est constante, leur niveau passant de 73,8 milliards en 1991 à 76,6 milliards de F CFP en 1994.

IMPORTATIONS TOTALES, CIVILES ET MILITAIRES (y/c effets personnels)

En milliards de F CFP	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Importations militaires	21,3	18,1	21,2	13,3	14,0	12,6
Importations civiles	71,5	75,0	73,8	73,9	74,2	76,6
Importations totales	92,8	93,1	95,0	87,2	88,2	89,2

Source : Direction Régionale des Douanes.



Source : I.T.STAT.

Les principaux fournisseurs : la FRANCE, les U.S.A., la NOUVELLE-ZÉLANDE.

L'Europe est la première zone d'importation. À elle seule, elle fournit 58 % du marché polynésien en 1994. Il faut cependant noter que ce pourcentage est en diminution puisqu'en 1989 il atteignait 64 %. Cette perte est en majeure partie due à une diminution des importations françaises qui comprenaient le matériel militaire dont la part de marché est passée de 53 à 46 % entre 1989 et 1994. En dépit de ce fléchissement, la France reste le premier fournisseur de la Polynésie.

Les États-Unis occupent le second rang des pays fournisseurs. La part des importations américaines, malgré une baisse en 1990, est en constante progression. Les États-Unis, qui fournissent surtout du bois à la Polynésie, occupent actuellement environ 14 % du marché des importations.

Viennent ensuite les pays du Pacifique. La Nouvelle-Zélande tout d'abord, dont la progression constante lui a permis d'atteindre une part de marché équivalente à celle de l'Australie. La position commerciale néo-zélandaise sur le Territoire est ainsi passée de 5 à 7 % en 1994. Quant à l'Australie, principal fournisseur de produits pétroliers, elle a connu en 1993 un fléchissement non négligeable de sa part de marché (- 2 %) qu'elle rattrape dès l'année suivante.

Parmi les pays asiatiques, c'est au Japon que la Polynésie s'approvisionne le plus, essentiellement en véhicules terrestres. La part du Japon est actuellement de 4 %.

L'INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION. La méthode utilisée.

La méthode utilisée pour élaborer l'indice des prix à l'importation, consiste à mettre en relation la valeur CAF des importations (c'est-à-dire y compris le coût de l'assurance et du transport jusqu'à l'arrivée sur le Territoire) et la quantité des importations d'une année par rapport à une année de base. Le calcul s'effectue à partir des statistiques douanières établies mensuellement par la Direction Régionale des Douanes et rassemblées dans une base de données gérée par I.T.STAT.

L'indice se calcule à partir d'un échantillon de produits prélevés dans cette base de données. La sélection se fait au niveau du SH8 (voir encadré), code douanier désignant les produits.

Par souci d'homogénéité de l'échantillon, les importations militaires, les effets personnels ainsi que toutes les positions douanières regroupant des produits de haute technologie et donc de prix très

différents sont exclus. De plus, seules les positions douanières ayant un flux supérieur à 5 millions de F CFP sont retenues.

L'importance du flux des importations en provenance des pays partenaires a déterminé la création de quatre zones géographiques : Union Européenne, Amérique, Asie et Océanie. Les pays fournisseurs de moindre importance ont été regroupés dans une zone unique : « Reste du monde ».

L'indice est calculé à partir d'une année de base fixe qui est 1989. Cela signifie que les importations des années ultérieures sont comparées à la structure des importations de 1989, sorte de « panier de référence ».

À chaque position douanière ou produit, est affecté un coefficient de pondération qui traduit l'importance de ce produit par rapport à l'ensemble des importations c'est-à-dire à son poids par rapport au panier de référence.

Les limites de la méthode.

Il arrive parfois que les produits regroupés au sein d'une même famille ne soient pas toujours très homogènes. Il faut donc être prudent quant à l'analyse de l'indice des prix à l'importation au niveau le plus agrégé, c'est-à-dire en NEC2.

Le code douanier S.H.

À chacun des produits faisant l'objet du commerce extérieur est affecté un code chiffré précisant la nature du produit. L'ensemble de ces codes constitue le Système Harmonisé. Selon le nombre de chiffres que comporte le code, la description des produits est plus ou moins précise. Ainsi le S.H.8, qui comporte 8 chiffres, est le niveau le plus détaillé du Système Harmonisé.

LA N.E.C. : Nomenclature des études conjoncturelles

La Nomenclature des Etudes Conjoncturelles regroupe les positions douanières du SH en un certain nombre d'ensembles. Tout comme le SH, la NEC peut être plus ou moins détaillée, la NEC à 2 chiffres (NEC2) étant le niveau le plus agrégé dans le classement des produits importés ou exportés.

Un peu de mathématiques ...

$$\text{Indice de valeur : } I(\text{Val}) = \frac{\text{Val}_n}{\text{Val}_{89}} \times 100$$

de l'année n par rapport à 1989

$$\text{Indice de poids : } I(\text{Pds}) = \frac{\text{Pds}_n}{\text{Pds}_{89}} \times 100$$

de l'année n par rapport à 1989

$$\text{Indice de volume : } I(\text{Vol}) = \frac{I(\text{Val})_n}{I(\text{Pds})_n}$$

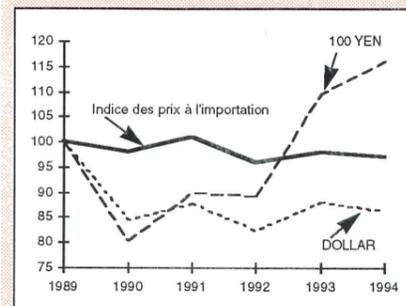
de l'année n par rapport à 1989

$$\text{Pondération du produit } i : \text{Pond}_i = \frac{\text{Val}_i}{\sum \text{Val}} \times 100$$

Indice de prix à l'année n d'une famille F de produits i originaires d'une zone géographique Z :

$$I(\text{Prix})_{F/Z} = \frac{\sum_i I_i(\text{Vol}) \times \text{Pond}_i}{\sum_i \text{Pond}_i}$$

ÉVOLUTION DES PRIX À L'IMPORTATION PAR RAPPORT AU DOLLAR ET AU YEN



Source : I.T.STAT.

Les prix des produits asiatiques et américains baissent.

L'évolution par zone géographique est assez parallèle à celle de l'indice général. Entre 1990 et 1991 où l'indice passe de 98 à 101, les indices par zone sont également en augmentation. De même entre 1991 et 1992, l'indice redescend à 96, ce qui est la plus forte variation de la période étudiée. Les indices par zone sont aussi en diminution. En ce qui concerne les années 1993 et 1994 où l'évolution de l'indice est moins marquée, les indices par zone sont quant à eux plus contrastés.

ÉVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION PAR ZONE

ZONES	1990	1991	1992	1993	1994
UNION EUROPEENNE	104	105	103	101	99
AMERIQUE	86	89	82	98	94
ASIE	85	96	92	99	94
OCEANIE	98	104	89	92	94
RESTE DU MONDE	105	110	101	97	106
INDICE GENERAL	98	101	96	98	97

Source : I.T.STAT.

- **Union Européenne** : les prix des importations européennes augmentent jusqu'en 1991 où ils sont alors supérieurs de 5 % aux prix de 1989. Puis ils diminuent progressivement jusqu'à - 1% en 1994.

- **Amérique** : les prix des produits américains baissent fortement jusqu'en 1992 où ils ont alors perdu 18 % par rapport à 1989. Puis au cours des deux années suivantes ils remontent mais restent cependant inférieurs de 6 % aux prix 1989.

- **Asie** : en 1990 l'indice de cette zone indique une diminution de 15 % des prix. Par la suite ces prix oscillent entre - 1 et - 8 % pour se situer à - 6 % en 1994.

- **Reste du monde** : c'est la seule zone dont les prix en 1994 sont supérieurs à ceux de 1989 (+ 6 %). C'est également la zone qui a connu la plus forte hausse au cours de la période 1989/1994 avec une augmentation de 10 % en 1991.

Chute des prix de l'électroménager et hausse des automobiles japonaises.

L'évolution de l'indice des prix à l'importation par NEC2, toutes zones confondues, montre que dans la plupart des domaines les prix diminuent. Seuls les automobiles et le matériel utilitaire de transport ont, en 1994, des prix supérieurs à ceux de 1989. On peut également remarquer la forte baisse du prix de l'électroménager grand public qui perd en 1994 23 % par rapport à 1989, cette baisse étant essentiellement due à la baisse du prix des produits asiatiques. Tous les autres secteurs ont des indices variant entre 94 et 99.

Dans les produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, on remarque la forte disparité de l'évolution des prix selon la zone d'importation. C'est ainsi que les produits d'Océanie ont perdu 18 % de 1989 à 1994 alors que les produits asiatiques augmentent dans le même temps de 53 %.

Dans le domaine des produits énergétiques, on remarque la très forte hausse en 1991 (+ 31 %) avant la chute à - 2 % en 1994.

Dans le secteur de l'électroménager, on observe une tendance générale à la baisse puisque les prix de 1989 à 1994 se sont effondrés de 33 %. Cette chute des prix se vérifie quelque soit la zone d'importation même si elle est moindre pour les produits en provenance d'Union Européenne.

On peut affiner l'analyse en observant les résultats au niveau NEC4 où ce poste se subdivise en deux : « équipement ménager » et « matériel électronique ménager ». On peut alors voir que ce sont surtout les prix du matériel électronique ménager qui sont en baisse (- 31 %). Ce qui est également vrai, mais dans une moindre mesure, pour l'équipement ménager dont les prix baissent de 14 %.

Dans le domaine de l'équipement ménager, ce sont surtout les produits en provenance d'Asie et d'Amérique qui baissent fortement (- 40 et - 36 % de 1989 à 1994), la baisse des prix européens étant beaucoup moins significative (- 7 %). En ce qui concerne les prix du matériel électronique ménager, les baisses sont encore plus spectaculaires. Les prix des produits de l'Union Européenne ont perdu pas moins de 52 %.

L'évolution du prix des voitures particulières est fortement dépendante de l'origine. Ce sont les voitures japonaises qui

ont augmenté le plus avec + 25 % de 1989 à 1994. Les prix européens dans ce domaine sont à peu près stables (+ 1 %). Seules les voitures en provenance d'Amérique voient leur prix diminuer (- 10 %).

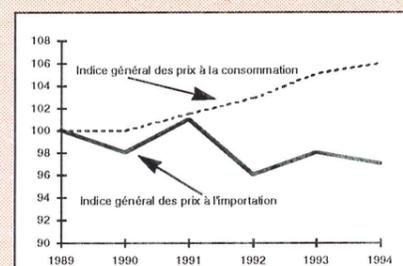
COMPARAISON AVEC L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION.

Compte tenu de l'importance des importations sur le marché local, en théorie l'indice des prix à l'importation et l'indice des prix à la consommation du Territoire devraient évoluer de façon similaire. Pourtant on observe une certaine divergence des deux courbes. Alors que l'indice des prix à l'importation a une courbe descendante, celui des prix à la consommation est en hausse. Cette évolution inverse des deux indices a deux origines :

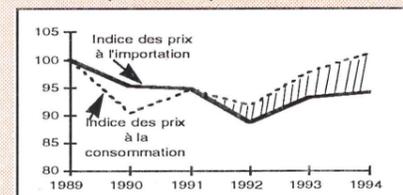
- L'évolution des prix des services qui par définition, sont considérés comme locaux.

- Le comportement des distributeurs locaux qui ne répercutent pas systématiquement, sur le marché polynésien, l'intégralité de la baisse des prix des fournisseurs.

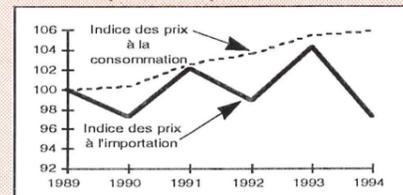
ENSEMBLE DES PRODUITS Prix à l'importation et prix à la consommation



PRODUITS ALIMENTAIRES Prix à l'importation et prix à la consommation



PRODUITS MANUFACTURÉS (Ménages) Prix à l'importation et prix à la consommation



Source : I.T.STAT.